

MODE D'EMPLOI


Sortez et lisez ce document avant de réaliser le test

Important

- ✓ Vous ne pouvez utiliser le test qu'une seule fois.
- ✓ Avant sa réalisation, conservez le test à température ambiante.
- ✓ Après sa réalisation, conservez le test au réfrigérateur jusqu'au moment de l'envoi.

Questions fréquentes

Quel est le délai d'utilisation du test ?

Le test doit être réalisé avant la date d'expiration qui est précisée sur le test ( xxxxx/année.mois).

J'ai des hémorroïdes/des symptômes/des antécédents, puis-je réaliser le test ?

Évitez de réaliser le test lors de saignements hémorroïdaires.

En cas de symptômes digestifs, de maladie digestive inflammatoire chronique, d'antécédents personnels ou familiaux de cancer colorectal, nous vous recommandons de consulter d'abord votre médecin généraliste.

J'ai perdu le test/le test est abîmé/le prélèvement ne s'est pas déroulé correctement, que dois-je faire ?

Contactez notre équipe par téléphone au **010 23 82 72** ou par e-mail **colorectal@ccref.org** en ayant votre n° du Registre national (n° repris au verso de votre carte d'identité) à disposition.

Comment obtenir les résultats ?

Les résultats seront envoyés au médecin renseigné sur le document d'identification quelques jours après l'analyse de votre test au laboratoire.

Que se passe-t-il si le test est positif ?

Votre médecin vous orientera vers un gastro-entérologue qui vous proposera une coloscopie. Contrairement au test, la coloscopie n'est pas gratuite. Renseignez-vous auprès du gastro-entérologue et de votre mutualité.

Quand devrais-je refaire ce test ?

Ce test est recommandé tous les 2 ans pour les personnes de 50 à 74 ans. Un nouveau test sera envoyé automatiquement à votre domicile 2 ans après le dernier test dont le résultat était négatif.

Vous ne souhaitez plus participer ?

Nous vous invitons à nous le signaler par téléphone au **010 23 82 72** ou par e-mail **colorectal@ccref.org**.



Programme de dépistage
du cancer colorectal

UN GESTE SIMPLE
ET RAPIDE
QUI PEUT VOUS
SAUVER LA VIE

MODE D'EMPLOI

Sortez et lisez ce document avant de réaliser le test

IMPORTANT

En Belgique, près de 9 000 nouveaux cas de cancer colorectal sont diagnostiqués chaque année.

Détecté à un stade précoce, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

A cet effet, un test de recherche de sang occulte dans les selles est recommandé tous les 2 ans pour les personnes asymptomatiques de 50 à 74 ans.

En cas de symptômes digestifs, de maladie digestive inflammatoire chronique, d'antécédents personnels ou familiaux de cancer colorectal, nous vous recommandons de consulter d'abord votre médecin généraliste.

Ne réalisez pas ce test lors de saignements hémorroïdaires.

*Si vous avez réalisé ce dépistage auparavant, ce nouveau test est envoyé directement à votre domicile 2 ans après votre dernier test négatif.
Ce test immunologique remplace le test Hemocult® utilisé précédemment.*

CONTACT

Tel 010 23 82 72

Fax 010 45 67 95

E-mail colorectal@ccref.org

Web www.ccref.org - www.cancerintestin.be

Editeur responsable : CCR asbl • Rue André Dumont, 5 à 1435 Mont-Saint-Guibert - Ed. Octobre 2016

MODE D'EMPLOI DU TEST

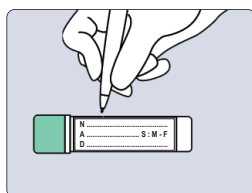
1

Avant réalisation du test

Complétez le document d'identification avec :

- votre vignette de mutuelle;
- votre n° du Registre national (n° repris au verso de votre carte d'identité);
- la date de réalisation de votre test;
- vos informations personnelles complètes;
- les coordonnées complètes et lisibles (en lettres MAJUSCULES) de votre médecin traitant.

Sans document d'identification dûment et lisiblement complété, nous ne pouvons pas analyser votre test.



Vérifiez la date d'expiration précisée sur votre test. Au-delà de cette date, ne réalisez pas le test et prenez contact au **010 23 82 72**.

Inscrivez votre nom (N), votre âge (A) et la date de réalisation (D) sur le test à l'endroit prévu à cet effet. Merci de ne rien coller sur le test et de ne pas retirer le code-barres.

2

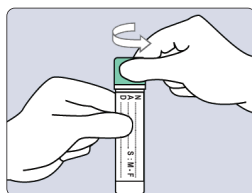
Réalisation du test



Dépliez le dispositif de collecte des selles et enlevez les 3 petits papiers de protection des autocollants. Collez-le sur 3 points de la lunette de vos toilettes avec les petits trous devant, selon l'image ou optez pour un sac plastique.

Important : pour que le test soit réussi, il ne faut pas que les selles soient en contact avec un liquide (urine, eau de javel, ...)

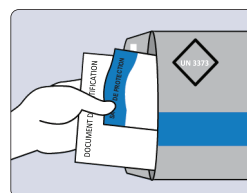
Une fois le dispositif de collecte installé, allez à selles.



Prenez le test et ouvrez-le en tournant la partie verte.

3

Envoi du test



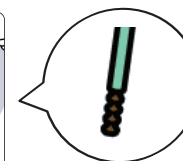
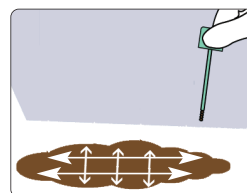
Si ce n'est déjà fait, vérifiez toutes les informations sur le document d'identification.

Glissez le document d'identification et le sachet de protection contenant le test dans l'enveloppe retour préadressée avec le logo UN 3373 (enveloppe grise). Fermez l'enveloppe et postez-la sans mettre de timbre. N'utilisez pas l'enveloppe bleue !



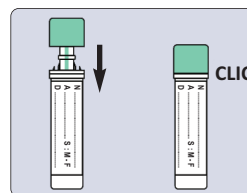
Il est recommandé de poster l'enveloppe retour dès que possible uniquement les jours ouvrables et pas la veille d'un week-end ou d'un jour férié.

Il est inutile d'affranchir l'enveloppe. Postez l'enveloppe dans les 5 jours qui suivent le prélèvement.



Passer la tige de prélèvement sur la surface de vos selles comme illustré. Couvrez complètement les rainures de la tige, sans excès.

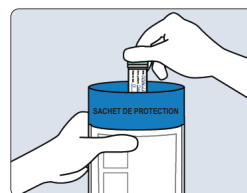
Remarque : le papier de collecte des selles est biodégradable et compatible avec les fosses septiques.



Remplacez la tige dans le tube et pressez fermement le bouchon vert jusqu'à entendre un « clic ».

Secouez le tube pour permettre au liquide qu'il contient de se mélanger avec les selles.

Après fermeture, n'ouvrez plus le test.



Mettez votre test dans le sachet de protection. Fermez-le après avoir retiré la languette blanche de la partie adhésive.

Jusqu'au moment de l'envoi, gardez le sachet de protection contenant le test dans le réfrigérateur.